

Début imminent des travaux de construction de 21 ponts

#6



Le Magasin Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°718 du mercredi 29 novembre 2023 - 17^{ème} année - Prix: 250 FCFA



POLITIQUE

Les législatives et régionales au plus tard mars 2024

4.203.711 électeurs attendus

#3

Le 25 novembre dernier, le gouvernement togolais, a tenu un conseil des ministres présidé par le Président de la République, son Excellence Faure Gnassingbé. Au cours de cette rencontre, les résultats de l'audit du fichier électoral de 2023 ont été rendu public. L'analyse effectuée du 20 au 27 octobre par des experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie a conclu que le fichier, comprenant 4,203,711 électeurs inscrits, est jugé «suffisamment fiable» pour garantir la crédibilité des prochaines élections régionales et législatives.

CLIMAT

28^{ème} SESSION DE LA COP Le Togo déjà prêt pour Dubaï

#6



Du 30 novembre au 12 décembre 2023, le Togo prendra part à Dubaï, aux Émirats Arabes Unis à la 28^{ème} session de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP28). Jeudi 23 novembre 2023 en conseil des ministres, le ministre de l'environnement, Foli-Bazi Katara a fait le point des préparatifs.

GESTION DU FONDS COVID 2020 :

#3

Confrontations et débats houleux entre les acteurs impliqués

Le rapport tant attendu de la mission d'enquête parlementaire



Forfait internet expiré, mégas lé kèdèèè...

Récupère gratuitement tes mégas expirés en renouvelant ton forfait.

*909*2#

Récupère gratuitement les mégas expirés en renouvelant ton forfait. Forfait internet à partir de 4000. Volume expiré disponible jusqu'à 5 jours. Consultation scode expiré *909*2#

Avancez. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

Forfait	Volume	Validité	Offre spéciale
4000	4000 Mo	7 Jours	+1 Jour

Forfait	Volume	Validité	Offre spéciale
10000	10000 Mo	7 Jours	+3 Jours

Forfait	Volume	Validité	Offre spéciale
20000	20000 Mo	30 Jours	+3 Jours
30000	30000 Mo	30 Jours	
50000	50000 Mo	30 Jours	



LE CARNET

Les exonérations ont coûté près de 140 milliards de FCFA

C'est une équation budgétaire délicate à Lomé : entre janvier et septembre, les exonérations fiscales ont coûté à l'État togolais au moins 139 milliards FCFA, une augmentation de 18,5% par rapport à l'an dernier. Les projections tablent même sur un total de 146 milliards FCFA pour l'année en cours. Ces recettes « non liquides », c'est-à-dire non encaissées effectivement, ont un impact direct sur les finances publiques, mais s'inscrivent dans une stratégie gouvernementale de soutien à l'économie en temps de crise.

Pour alléger le quotidien des ménages et répondre à l'inflation, Lomé a mis en œuvre des exonérations fiscales d'ampleur ces dernières années. Les plus récentes : la suppression totale de la TVA pour les cantines universitaires et d'entreprises se veut un soulagement direct pour les étudiants et les salariés.

Côté entreprises, le cap est mis sur la promotion de l'investissement et la relance économique. En témoigne l'exonération des droits et taxes de douane sur les équipements dédiés aux Bâtiments et Travaux Publics (BTP), une initiative pour booster un secteur clé.

Par ailleurs, cela fait déjà plusieurs années que l'exécutif togolais est en offensive dans le secteur agricole, qui bénéficie lui aussi d'exonérations, notamment sur les coûts des intrants. On notera également des incitations pour les nouveaux investisseurs, notamment dans les zones franches. Les entreprises en difficulté reçoivent un soutien temporaire, et les ONG ainsi que les institutions internationales profitent de conditions fiscales avantageuses. Des exonérations douanières ciblent également certaines importations cruciales, soutenant ainsi l'économie locale.

Malgré le poids de ces politiques sur les finances publiques, l'Office togolais des recettes (OTR) affiche des résultats encourageants. Avec 590 milliards FCFA entrés effectivement dans ses caisses à fin septembre 2023, l'OTR a atteint environ 77% de son objectif de recettes liquides fiscales annuelles, fixé à 765 milliards de FCFA, marquant une progression notable de plus de 11% par rapport à l'année précédente.

Toutefois, alors que la pertinence de ces exonérations fait débat, aucune étude récente n'a encore évalué leur impact positif ou négatif sur l'économie.

Une première étape dans cette direction a cependant été franchie : l'OTR s'efforce depuis quelques années de dresser un tableau détaillé des dépenses fiscales, incluant les exonérations, les exemptions et les allègements fiscaux. Cette démarche, essentielle pour une transparence accrue, pourrait à terme fournir les données nécessaires à une évaluation objective de l'impact réel de ces politiques sur l'économie togolaise.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DE L'APEGEF : Un second mandat pour l'apôtre Kpodonou

L'Association des Pasteurs et Évangélistes de Génération de Feu (APEGEF), a tenu son assemblée générale électorale le jeudi 24 novembre 2023 à Agoè-nyivé1.



À l'issue des élections, l'Apôtre Paul Kpodonou a été reconduit dans ses fonctions à la tête de l'Association des Pasteurs et Évangélistes de la Génération de Feu pour les quatre années à venir. Il a été plébiscité par l'Assemblée générale électorale pour un mandat de quatre ans. Cette assemblée a connu la présence massive de pasteurs et évangélistes venues de tous les horizons.

L'Apôtre Paul Kpodonou est désormais donc à la tête d'un bureau de neuf (9) membres avec pour but de poursuivre une mission commune, celle de guider, consoler et soutenir leurs fidèles dans leur cheminement spirituel. En tant qu'hommes de Dieu, ils sont désormais les gardiens du troupeau, et leur association est le véhicule qui leur permet de collaborer pour accomplir cette noble mission.

« Je ne saurais également dire merci aux membres pour la confiance renouvelée, toutes fois, je promets de travailler davantage avec le bureau exécutif afin d'améliorer la qualité du travail des hommes de Dieu », a laissé entendre le président réélu. Le président et son bureau prévoient d'étendre et de renforcer leurs programmes éducatifs uniques en développant la compréhension interreligieuse.

En vue des élections régionales et législatives, le bureau réélu entend prévoir des réunions de prières de veille et de sensibilisation à l'endroit de la population. Le Président de l'AGEPEF pense mettre fin à la diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux par les prêtres vaudous à l'endroit des hommes de Dieu.

L'AGE a aussi servi de cadre à la présentation des rapports financier et moral des activités menées au cours des quatre dernières années.

Ces rapports présentés révèlent que durant le mandat écoulé, le bureau a travaillé ensemble pour faire progresser l'association et contribuer de manière significative au bien-être de leur communauté. Des initiatives caritatives qui apportent de l'aide aux plus démunis et des programmes éducatifs qui nourrissent l'esprit ont été réalisées. D'après les rapports soumis, le bureau a travaillé pour le développement de l'association au cours des années écoulées et a apporté une contribution significative

au bien-être de la communauté locale. « Nous restons positifs malgré les conditions financières difficiles. Nous pensons unir nos efforts afin de mobiliser les fonds nécessaires pour mener à bien notre objectif » a laissé entendre le Secrétaire Générale réélu, Marcel Améblé.

Notons qu'au cours de cette rencontre, les participants à cette assemblée générale électorale ont été encouragés les différentes délégations invitées, notamment le coordonnateur des aumôniers de l'Afrique, à s'inscrire à la deuxième vague de formation pastorale ecclésiale internationale dans le but de recevoir la plaque officielle de l'aumônerie et devenir ambassadeur de paix leur donnant l'autorité à reprendre la bonne nouvelle du Seigneur à travers le monde. Ils ont également été sensibilisés sur l'importance d'avoir une assurance maladie et les procédures d'obtention des documents nécessaires.

Le président national de l'APEGEF a exprimé sa profonde gratitude aux membres pour la confiance renouvelée pour conduire la destinée de leur association. C'est avec un cœur reconnaissant que je constate les progrès que nous avons accomplis en tant qu'association et serveurs dévoués de la parole divine, a déclaré Apôtre Kpodonou. Il a indiqué que les travaux réalisés par les membres dans le pays témoignent leur engagement envers le service divin et les populations.

Le bureau qui sera à la tête de l'APEGEF pour les quatre prochaines années se compose comme suit :

- Président : Apotre Paul Koffi Kpodonou.
- Vice-président : Pasteur Antoine Degninou
- Secrétaire Général : Pasteur Améblé Hiheglo Lonlon.
- Secrétaire Général Adjoint : Pasteur Biova Soncy
- Trésorière Générale : Kossigan Edith.
- Secrétaire Chargé de la finance : Domekpé Mana
- Commissaire à l'organisation : Azanlekor Yolande
- Premier conseiller : Pasteur Koudaya Komlan
- 2 ème conseiller : Pasteur Tena Kapora

Tata Sylvie

RENOUVELLEMENT À LA CCI-TOGO : Les opérateurs économiques prêts à voter

Dans un communiqué émanant du ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, l'annonce tant attendue du renouvellement des organes dirigeants de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) a été officiellement faite. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une vaste restructuration de la Chambre, conforme aux aspirations du gouvernement.



Daté du 24 Novembre 2023, le communiqué signé par le président de la commission précise que les opérations électorales consulaires auront lieu prochainement. Les derniers préparatifs sont en cours depuis plusieurs jours pour assurer le bon déroulement de ce processus électoral d'une importance capitale.

Installation et formation des instances électorales

Du 13 au 17 novembre derniers, la Commission électorale consulaire (CEC) a entrepris l'installation et la formation des commissions électorales consulaires régionales ainsi que des agents d'appui électoraux. Ces acteurs, désignés par leurs structures préfectorales dans chaque région, joueront un rôle crucial du début des inscriptions jusqu'aux dernières étapes du scrutin.

Selon le format du scrutin, les opérateurs économiques togolais exprimeront leur choix en élisant les membres de l'Assemblée consulaire à travers

des collèges électoraux. Ce processus démocratique vise à donner une nouvelle impulsion à la CCI-Togo en permettant aux acteurs économiques de contribuer activement à la gouvernance de cette institution clé.

Une restructuration souhaitée

Il est important de souligner que ce processus électoral s'inscrit dans le cadre d'une vaste restructuration de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo, une initiative soutenue par le gouvernement. Cette démarche vise à adapter l'organisation aux défis actuels et futurs du pays sur le plan économique.

Les opérateurs économiques togolais sont appelés à jouer un rôle déterminant dans le choix des futurs dirigeants de la CCI-Togo. Ce processus, bien que relevant d'une réorganisation interne, reflète la volonté du gouvernement de favoriser une gouvernance participative et adaptée aux enjeux économiques contemporains.



COMMUNIQUE DE PRESSE N°003/FIL 2023

Réajustement des prix d'entrée à la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé : Un pas de plus vers l'accessibilité pour tous

Lomé, le 27 novembre 2023 – Dans un effort continu pour rendre la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé encore plus accessible à une audience plus large tout en préservant l'excellence de son expérience, Le Centre Togo des Expositions et Foire Togo 2000 est fier d'annoncer un réajustement significatif des tarifs d'entrée. Cette initiative, effective dès ce lundi 27 novembre, est une réponse directe aux précieux retours de nos participants et s'aligne sur notre mission d'inclusivité et d'accessibilité.

Nouveaux tarifs, même qualité

Lundi, Mardi, Mercredi : Le tarif est toujours à 300 FCFA, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche : Le tarif est désormais fixé à 500 FCFA, soit une réduction de 50 % par rapport au prix initial appliqué lors de la première semaine.

Malgré ces changements tarifaires, la qualité des expositions, activités et divertissements reste notre pierre angulaire.

Votre bien-être est notre priorité. Nous continuons de mettre en œuvre des mesures rigoureuses pour garantir une expérience sûre et confortable pour tous. Nos équipes restent à votre disposition pour toute assistance ou information.

Nous vous invitons à profiter de cette opportunité pour découvrir les merveilles de la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé qui prendra fin le **dimanche 3 décembre prochain**.

Pour de plus amples informations sur les expositions, nos programmes captivants et nos exposants dynamiques, veuillez visiter notre site web : www.cetef.tg ou contacter 00228 91 20 70 70.

Votre enthousiasme et votre soutien continus sont la force motrice de notre événement, et nous sommes impatients de vous accueillir à la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé, une célébration de la culture, de l'innovation et de la communauté.

GESTION DU FONDS COVID 2020 :

Confrontations et débats houleux entre les acteurs impliqués

■ Le rapport tant attendu de la mission d'enquête parlementaire

Le siège de l'Assemblée nationale a été le cadre le vendredi 24 novembre dernier d'une séance de débat contradictoire sur le rapport d'audit de la Cour des comptes relatif à la gestion du fonds de riposte et de solidarité Covid-19, exercice 2020. L'activité, organisée par la mission d'information mise en place par la représentation nationale il y a 45 jours, a réuni les différents acteurs impliqués (membres du gouvernement, les membres de la Cour des comptes, les collaborateurs de ministres), les députés, le corps diplomatique, les partenaires techniques et financiers, la société civile et les médias.



L'objectif de cet exercice, inscrit dans la dynamique de contrôle de l'action gouvernementale et de transparence dans les procédures de gestion des deniers publics, était d'approfondir les échanges, d'éclairer la population, et de tirer des leçons pour l'avenir.

En effet, ces dernières semaines, la mission composée de 27 membres avait procédé à l'audition de plusieurs membres de l'exécutif. Durant ces écoutes, « des préoccupations particulières relatives à la mise à disposition des termes de référence, à la transmission des rapports provisoires avant validation, au respect des règles procédurales ont été soulevées », a fait remarquer la présidente de la Commission, Balouki Legzim.

D'où la nécessité de passer en revue les observations de la juridiction, de questionner les mécanismes qui ont permis de gérer les fonds alloués dans le cadre de la riposte, et de s'assurer que les fonds de concours de riposte et de solidarité ont été utilisés conformément à la mission qui leur est assignée.

A l'issue des échanges qui ont duré plusieurs heures, de « nombreuses informations pertinentes, des précisions et clarifications » ont été recueillies.

A l'issue de la fin de ses activités, prévues pour ne pas excéder 45 jours, la mission présentera un rapport lors d'une plénière dans l'hémicycle. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la dynamique de contrôle de l'action gouvernementale et de transparence dans les procédures de gestion des ressources publiques, visait à donner davantage d'éclairages, nécessaires pour la compréhension dudit rapport, dans l'optique de tirer des leçons pour l'avenir. L'exercice a eu le « mérite d'assurer la redevabilité envers la population, de promouvoir la bonne gouvernance et de permettre une meilleure information de l'Assemblée nationale... », note-on.

Pour la présidente de la Commission, Mme Balouki Essossimna Legzim, durant cette séance, « des préoccupations particulières relatives à la mise à disposition des termes de référence, à la transmission des rapports provisoires avant validation, au respect des règles procédurales ont été soulevées ».

« Lors de la première phase des auditions, la mission d'information a noté des témoignages très instructifs de la part du gouvernement et de la Cour des comptes. Ce débat constructif entre institutions est une preuve de la vitalité de la démocratie et nous nous réjouissons qu'il se soit tenu dans un bon ordre. Tout autant, la mission retient un décalage entre certaines réponses apportées par les personnalités auditées et les observations de la Cour des comptes. C'est dans ce sens que, pour aider l'Assemblée nationale à mener à bien son rôle de contrôle de l'action du Gouvernement conformément à l'article 81 de la Constitution, la mission d'information a jugé nécessaire de tenir la présente séance. En effet, nous devons approfondir nos échanges sur la gestion de cette crise et tirer les leçons pour l'avenir », a-t-elle indiqué.

Il était donc nécessaire de parcourir les observations de la Cour, de s'interroger sur les mécanismes qui ont permis de gérer ce Fonds, et s'assurer qu'il a été utilisé conformément à la mission qui lui était assignée. Notons que la mission d'information composée de sept membres, devra présenter un rapport lors d'une séance plénière à l'Assemblée nationale, à la fin de ses activités qui ne devraient pas excéder 45 jours.

L'heure de la clarification

En février 2023, la Cour des comptes avait rendu public son rapport d'audit sur la gestion des fonds Covid-19 de l'exercice 2020. Cet audit, demandé par le Chef de l'Etat avait révélé des irrégularités et des insuffisances dans la gestion des ressources mises à disposition des départements ministériels et autres entités pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

Ce rapport a suscité un tollé général au sein de l'opinion. L'Assemblée Nationale s'était alors autosaisie et avait interpellé les membres du gouvernement directement concernés, pour une première audition qui a abouti, quelques mois plus tard, le vendredi 6 octobre 2023, à la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

Composée de 27 élus, la mission disposait d'un délai de 45 jours pour procéder à une analyse plus approfondie de la gestion 2020 du fonds de riposte et de solidarité Covid-19. La séance dite « du contradictoire » du vendredi 24 novembre 2023 a marqué une étape essentielle du travail de la représentation nationale.

Volonté de clarté

La session dite « du contradictoire » a apporté des informations utiles et précises sur les observations de la Cour des Comptes relatives aux com-

mandes et à la passation de certains marchés publics, les mécanismes de gestion des fonds alloués dans le cadre de la riposte et de la solidarité Covid-19. Ainsi, il est apparu que les fonds ont été utilisés conformément à la mission qui avait été assignée aux départements ministériels impliqués dans la gestion des fonds. Ce qui dans le fond reste conforme aux conclusions du rapport tant commenté de la Cour des Comptes.

La première remarque à faire, est la leçon de transparence donnée par l'Assemblée Nationale sur ce dossier qui restera, l'un des plus importants de gestion de la vie publique en 2023. La présence à cette session dite « du contradictoire », non seulement des députés et des membres du gouvernement mais surtout des membres du corps diplomatique accrédités au Togo et des partenaires techniques et financiers notamment les Etats-Unis, la France, l'Union européenne, la Banque Africaine de

Développement, la Banque Mondiale, le FMI, l'OMS et la GIZ ; des membres des organisations de la société civile et de la presse, démontre à suffisance la volonté de clarté de l'exécutif sur la question.

En assurant son rôle de contrôle de l'action gouvernementale, l'Assemblée Nationale joue ainsi sa partition dans la promotion de la bonne gouvernance et de la redevabilité du gouvernement vis-à-vis de la population.

Le souhait des populations, des organisations de la société civile et autres acteurs nationaux ainsi que des partenaires de voir la bonne gouvernance prospérer au Togo est légitime. Toutefois, il est nécessaire de savoir que les mécanismes d'action diffèrent d'une institution à une autre et le souci de se projeter vers l'avant imposent quelques fois le rythme observé dans la gestion de ce dossier.

A.I.

APRÈS L'AUDIT DU FICHIER ÉLECTORAL DE 2023

Les législatives et régionales au plus tard mars 2024

4.203.711 électeurs attendus

Le 25 novembre dernier, le gouvernement togolais, a tenu un conseil des ministres présidé par le Président de la République, son Excellence Faure Gnassingbé. Au cours de cette rencontre, les résultats de l'audit du fichier électoral de 2023 ont été rendu public. L'analyse effectuée du 20 au 27 octobre par des experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie a conclu que le fichier, comprenant 4,203,711 électeurs inscrits, est jugé « suffisamment fiable » pour garantir la crédibilité des prochaines élections régionales et législatives.



Selon le communiqué officiel, la proportion des électeurs inscrits représente 51,9% de la population togolaise, telle que dénombrée par le Recensement général de la population et de l'habitat de 2022 (RGPH5). Avec 53,82% de femmes et 46,18% d'hommes parmi les inscrits, le fichier électoral semble refléter une représentation équilibrée.

Le communiqué souligne que la Commission électorale nationale indépendante doit désormais proposer un chronogramme pour l'organisation des élections régionales et législatives.

Le Président de la République a instruit le gouvernement de prendre sans tarder toutes les mesures pour permettre d'organiser les prochaines élections au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année 2024, en tenant compte de la persistance des défis sécuritaires pour garantir à tous -candidats, électeurs et citoyens la

sécurité nécessaire sur toute l'étendue du territoire national.

Ce développement ouvre la voie à un processus électoral transparent et confiant, marqué par l'approbation d'experts internationaux et la participation de plus de la moitié de la population togolaise.

Cependant, du côté de l'opposition, des voix s'élèvent pour dénoncer des irrégularités.

Le regroupement des partis politiques de la DMP n'est pas d'accord avec la conclusion de l'OIF. Lors d'une récente conférence de presse à Lomé, Brigitte Adjmagbo et ses amis affirment que le fichier électoral n'est pas fiable pour garantir la crédibilité des prochaines élections régionales et législatives.

L'Alliance nationale pour le changement ANC de Jean Pierre Fabre de son côté s'oppose au découpage électoral en vigueur pour les prochaines élections législatives. Selon lui, la carte électorale est découpée de sorte que certains députés représentent un plus grand nombre de citoyens que d'autres.

Il demande un redécoupage des circonscriptions.

Les choses devraient aller très vite pour les élections législatives et régionales. Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a instruit le week-end dernier le gouvernement pour qu'elles aient lieu au plus tard à la fin du premier trimestre 2024.

L'organisation de ses élections devraient tenir compte de la persistance des défis sécuritaires pour garantir à tous – candidats, électeurs et citoyens – la sécurité nécessaire sur toute l'étendue du territoire national.

Les instructions de Faure Gnassingbé font suite à une communication donnée en Conseil des ministres par Colonel Hodabalo Awaté, le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires.

Cette communication portait sur l'audit du fichier électoral de 2023 pour l'organisation des élections régionales et législatives.

Un fichier fiable pour les élections Cet audit externe a eu lieu du 20 au 27 octobre 2023 par une équipe d'experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie. L'exercice a conclu que le fichier électoral de 2023, contenant 4.203.711 électeurs inscrits (dont 2.262.396 femmes, soit 53,82% et 1.941.315 hommes, soit 46,18%), « est suffisamment fiable pour permettre la tenue des prochaines élections régionales et législatives dans des conditions de confiance ».

« La proportion des électeurs inscrits au fichier représente 51,9% de la population togolaise dénombrée par le Recensement général de la population et de l'habitat de 2022 (RGPH5) », indique le gouvernement.

Pour les autorités, il appartient désormais à la Commission électorale nationale indépendante de proposer un chronogramme pour l'organisation des élections régionales et législatives.

A.I.



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à un avis de recrutement qui circule sur les réseaux sociaux

Il m'a été donné de constater qu'il circule depuis un certain temps sur les réseaux sociaux, un appel à candidature relatif au recrutement « **d'Agents de surveillance du territoire douanier** ».

L'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public que cet avis n'émane en aucun cas de lui et tient à souligner qu'il n'utilise ni les réseaux sociaux ni des applications de messagerie instantanée pour le recrutement de son personnel.

Toute information officielle de recrutement émanant de l'OTR est publiée sur son site web officiel (www.otr.tg) et à travers les médias traditionnels.

L'Office appelle le public à la vigilance et à s'abstenir de partager de telles informations douteuses sur les réseaux sociaux.

L'OTR prendra les mesures nécessaires pour identifier les responsables de ces actes afin de les traduire en justice conformément à la loi en vigueur au Togo.

Nous restons engagés à assurer la transparence dans nos processus de recrutement et à fournir des informations précises et vérifiables au public.

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter l'OTR au 22 53 14 00 ou au 93 62 91 39.

Fait à Lomé, le 14 novembre 2023

Le Commissaire Général

Philippe Kekou B. TCHODIE

A LA 18È FIL, Togocom présente ses services qui facilitent les échanges

Le Groupe Togocom, sponsor officiel de la 18^{ème} Foire internationale de Lomé (FIL) a observé samedi sa journée. L'opérateur leader du marché de la communication au Togo a saisi cette occasion pour présenter aux exposants et visiteurs ses différents services et offres qui facilitent aujourd'hui les échanges pour les entreprises.



Selon Adébayo Lawani, Senior Manager marketing et business solution B2B, le Groupe Togocom est un opérateur global présent aussi bien sur le fixe que sur le mobile en vue de faciliter les échanges pour les clients. « Sur le fixe, nous sommes présents à Lomé mais aussi en région. Donc nous sommes opérateur qui dessert

la capitale, les cinq régions et villes secondaires du Togo. Nous disposons également de 1106 4G à travers tout le pays ; ce qui nous permet d'offrir aussi bien les solutions fixes que mobiles. Autrement, nous pouvons interconnecter toutes les agences des sociétés », a-t-il déclaré. M. Lawani a ensuite fait savoir que Togocom dispose d'une multitude de

solutions pour répondre aux attentes de toutes les entreprises et des personnes physiques.

« Nous voulons dire à la population togolaise que nous sommes présents sur tous les segments avec divers types de services dans le secteur des télécommunications. Chaque jour, nous améliorons nos services après-vente et innovons pour répondre aux attentes de la population togolaise et de toutes les entreprises togolaises », a-t-il indiqué.

Dans cette dynamique, il annonce que la 5G sera bientôt commercialisée et des innovations seront apportées au niveau du service T-money. Le Groupe Togocom est le leader du marché togolais des télécommunications qui se positionne aujourd'hui comme l'opérateur global fournisseur de solutions fixe et mobile. Principal fournisseur d'accès Internet à Très Haut Débit au Togo, Togocom propose, aussi bien aux particuliers, qu'aux entreprises et aux opérateurs nationaux comme internationaux, une gamme diversifiée et complète de services sur mesure. En fin 2019, la société a enregistré plus de 4,1 millions d'abonnés de téléphonie mobile et plus de 41 000 abonnés de téléphonie fixe.

18È FOIRE DE LOMÉ: La TdE rassure ses clients sur la qualité de son eau

La TdE est à l'honneur ce lundi à la 18^{ème} Foire internationale de Lomé (FIL). Cette société ayant pour mission de mettre à la disposition de la population togolaise de l'eau en quantité et en qualité et à moindre coût a expliqué à ses clients le processus de traitement de l'eau, du captage jusque dans leurs robinets.



La journée de la TdE est placée sous le thème: L'eau en action, de la source aux robinets ». Le chef département production d'eau, Dominique Tchedyé a fait savoir que l'eau de la TdE est une eau de qualité parce qu'elle est traitée suivant les normes de l'OMS.

« Le secteur de l'eau est organisé entre un certain nombre d'acteurs et d'institutions dont l'ensemble des travaux concourent à pouvoir assurer une déserte en eau potable en quantité et en qualité à la majeure partie de la population togolaise qui vit dans les milieux urbains et semi-ur-

bains relevant du ressort de la TdE », a-t-il ajouté.

M. Tchedyé a souligné que la TdE exploite essentiellement deux types de ressources.

« Les ressources souterraines qu'elle capte à travers des forages mais également des ressources de surface qu'elle capte à travers des fleuves et rivières. Les eaux captées subissent de traitement minutieux pour pouvoir détruire tous les particules qui ont un effet néfaste sur la santé humaine », a-t-il indiqué.

La TdE dispose depuis un an déjà d'un compteur prépayé dénommé « Tsigo ». La journée a été également une occasion pour en parler aux clients afin de les inciter à l'utiliser.

« Avec Tsigo, vous n'êtes plus sous la contrainte d'une échéance et on ne viendra plus vous suspendre l'eau. Lorsque vous rentrez du boulot fatigués et vous constatez que vous n'avez plus d'eau, avec Tmoney ou Flooz, vous pouvez facilement recharger votre compteur d'eau. C'est donc une flexibilité pour le client et pour la TdE. Car on n'a plus besoin de courir derrière le client pour relever ou aller réclamer les dettes », a laissé entendre Sylvestre Douli, chef département commercial et marketing à la TdE.

Courtes contre la montre

Le budget du Togo franchit la barre des 2000 milliards FCFA

Selon le projet de loi de finances 2024, le budget du Togo passera la barre des 2000 milliards FCFA alors qu'il était encore à 1381 milliards FCFA en 2019. L'information émane du communiqué sanctionnant le 23 novembre 2023 le conseil des ministres. Le budget pour l'année prochaine est ainsi projeté à 2 166,1 milliards FCFA, en hausse de 9,6% par rapport aux 1 975,5 milliards FCFA de la loi de finances rectificative 2023. « Le projet de loi de finances pour l'exercice 2024 est aligné sur les axes stratégiques de la feuille de route gouvernementale, consacrant respectivement 669,186,668 francs CFA, soit 48% des ressources à la promotion de l'inclusion et au développement du capital humain, 419,363,033,000 francs CFA, soit 30,1% à la transformation économique, et 304,451,095,000 francs CFA, soit 21,9% au renforcement de l'État », indique le communiqué du Conseil. Par ailleurs, selon les prévisions de la feuille de route gouvernementale Togo 2025, le pays devrait poursuivre sa stratégie de promotion du numérique, avec un budget marqué par une forte composante digitale. Cet accent mis sur le digital s'inscrit notamment dans la perspective de renforcer la transparence et une mobilisation efficace des ressources domestiques. L'exécutif compte sur la poursuite de l'amélioration du climat des affaires pour augmenter la contribution du secteur privé à ses projets d'activités et à la mise en œuvre de la feuille de route. Dans la perspective du lancement de l'assurance maladie universelle, le gouvernement entend améliorer et renforcer le système sanitaire national, aussi bien sur le plan infrastructurel-qualité de soins qu'humain. A l'issue de l'adoption du projet de budget, le Président de la République a instruit l'équipe gouvernementale pour une poursuite des actions de lutte contre la flambée des prix. Ceci, afin de soutenir davantage la résilience des populations, et de maintenir la bonne dynamique en cours dans le secteur agricole, notamment en matière de production vivrière et céréalière

27,5 milliards de Fcfa entre 2021 et 2022.

La contribution des partenaires techniques et financiers (PTF) du Togo en faveur du secteur éducatif a été de 27,5 milliards de Fcfa entre 2021 et 2022. L'année dernière, l'appui a bondi à 19,1 milliards. Les champions de l'aide sont l'Agence française de développement (AFD), l'Unicef et la Banque mondiale. Ces données ont été communiquées mardi lors de la revue sectorielle conjointe de l'éducation au Togo. 'La revue permet de mesurer les forces, les faiblesses de notre système et d'en dégager les perspectives. Nous rassurons tous les partenaires qu'ils font des investissements utiles, car le gouvernement accorde une place stratégique à l'éducation', a déclaré Komla Dodzi Kokoroko, le ministre des Enseignements primaire et secondaire. Effectivement, la modernisation du système éducatif, est avec la santé une priorité des pouvoirs publics.

Une campagne de dons de sang à la Foire

Parmi les nouveautés au rendez-vous de la 18^{ème} édition de la Foire Internationale de Lomé, figure en bonne place le don de sang. Ainsi le CETEF en collaboration avec le centre national de transfusion sanguine (CNTS) a initié une campagne de don de sang à la Foire Togo 2000, du 22 Novembre au 3 Décembre 2023. L'opération se déroule chaque jour de 9h30 à 19h30 GMT au Pavillon Oti sur le site du CETEF. Cette campagne est initiée compte tenu du fait que les demandes en poches de sang sont de plus en plus croissantes. C'est pourquoi le CETEF et son partenaire ont lancé cette action pour encourager les exposants, visiteurs et autres personnes de bonne volonté à faire un geste de générosité et d'espoir en donnant leur sang. Chaque goutte compte et peut faire la différence entre la vie et la mort pour quelqu'un dans le besoin. Le CNTS rappelle que le don de sang est un acte simple, rapide et sûr qui peut sauver des vies. Les donateurs doivent être en bonne santé, avoir au moins 18 ans et peser au moins 50 kg. Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, contactez le CNTS au +228 90 02 76 76.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

28^{ÈME} SESSION DE LA COP Le Togo déjà prêt pour Dubaï

Du 30 novembre au 12 décembre 2023, le Togo prendra part à Dubaï, aux Émirats Arabes Unis à la 28^{ème} session de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP28). Jeudi 23 novembre 2023 en conseil des ministres, le ministre de l'environnement, Foli-Bazi Katara a fait le point des préparatifs.



Pour sa participation à la COP, le Togo y a aménagé, à l'instar d'autres pays participants, un bureau et un pavillon destiné à offrir de la visibilité aux priorités nationales en matière de lutte contre les changements climatiques. Ces priorités regroupent, d'une part, la thématique de l'agriculture durable, avec des projets et initiatives de pratiques agroécologiques, et un accent sur la maîtrise de l'eau et, d'autre part, la construction d'une économie résiliente aux changements climatiques et à faible émission de carbone, qui inclut les projets et initiatives de transition énergétique, de mobilité verte, de foresterie et biodi-

versité, de santé, de l'assainissement et des déchets.

L'occasion permettra aux officiels de faire des présentations et des discussions qui prennent en compte les priorités nationales de développement d'une économie résiliente aux Changements climatiques et à faibles émissions de carbone, à travers la recherche des investissements pour la mise en œuvre des actions concrètes.

L'Afrique observe ... !

La 28^{ème} Conférence des Parties (CoP 28) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'ouvre le jeudi 30 novembre prochain à Dubaï en

Arabie Saoudite. À quelques heures de démarrage de la rencontre la plus importante pour la planète, l'on observe des attitudes qui laissent sans voix... Les pays africains qui ont longtemps été les victimes de cette comédie, ont là l'occasion de prendre leurs destins en main.

L'on finira par donner raison à ceux qui ne croient plus au multilatéralisme. En effet, à la veille de la CoP 28, l'on apprend que le président de la première puissance mondiale, celle qui jusqu'ici a réussi à imposer sa vision au reste du monde, le président Joe Biden, ne sera pas à la CoP 28. Or, tout le monde sait le rôle central qu'ont joué des puissances comme les États-Unis, la Russie, la Chine etc... dans l'avènement des fléaux qui minent la planète.

Pour obtenir son premier mandat à la tête de son pays, Joe Biden a fait croire au monde entier qu'il ferait mieux que son prédécesseur Donald Trump, qu'il vilipendait. Joe Biden promettait le retour du multilatéralisme, notamment dans la lutte contre les changements climatiques. Dès son élection, il avait d'ailleurs fait revenir son pays dans l'Accord de Paris, alors que Trump l'en avait retiré.

Joe Biden a même nommé un envoyé spécial en charge du climat. Il s'agit de l'ancien secrétaire d'État américain John Kerry. Après ce saupoudrage, les États-Unis sont restés transparents. Et pour couronner le tout, Joe Biden décide de sacrifier l'intérêt de la planète sur l'autel de ses guerres par procuration en Ukraine et dans la bande

de Gaza. Au moins avec Donald Trump, l'on savait à quoi s'en tenir. Avec lui, il était clair que le multilatéralisme n'est pas une priorité, le climat n'est pas important etc...

Avec cette ligne politique claire, personne ne peut se laisser manipuler par de fausses promesses. L'Inde, 5^{ème} puissance mondiale et qui souhaite devenir la deuxième puissance mondiale dans une cinquantaine d'années a décidé d'augmenter son utilisation du charbon jusqu'en 2028 afin de relever les défis énergétiques auxquels le pays doit faire face.

Pour rappel, L'Inde est le deuxième producteur mondial de charbon derrière la Chine. Les dernières études révèlent que les pays du monde entier sont en train de retourner massivement vers les énergies fossiles. Les pays en développement dont ceux d'Afrique observent attentivement ce que font les pays développés.

Si ceux qui sont historiquement responsables de la crise climatique refusent de changer de paradigme, que doivent faire ceux qui sont innocents, vulnérables, et qui veulent se développer ? En tout cas, l'Afrique ne compte pas rester dans cette situation où certains veulent la maintenir en surfant sur de fausses promesses.

Au nom de la transition climatique, l'on a promis des milliards de dollars au continent afin qu'il puisse rattraper le retard sur le reste du monde. Mais doit-on continuer à attendre cette chimère ? L'Afrique dispose du potentiel nécessaire pour propulser son développement, et ses dirigeants de-

vraient plus miser sur ce potentiel. Le secteur agricole, la jeunesse de la population, la transformation industrielle, le tourisme, l'exploitation des ressources naturelles etc... sont quelques atouts pour le continent. Il est évident que l'exploitation des hydrocarbures et du charbon ne profitera pas économiquement aux peuples d'Afrique parce que les grandes puissances sont à l'affût de ces ressources fossiles pour maintenir leurs positions géopolitiques et économiques. Mais, les dégâts sociaux et environnementaux sont garantis. Il est vrai qu'il revient aux dirigeants, sur la base des intérêts économiques supérieurs du continent de décider des choix à faire en matière d'énergies. Toutefois, l'Afrique peut composer sur son mix énergétique avec le solaire, l'éolien pour certains pays, l'hydroélectricité, et la bioénergie.

Certains pays comme l'Éthiopie donnent déjà l'exemple en matière d'hydroélectricité. Le projet Inga en République démocratique du Congo (RDC) doit devenir une priorité pour l'Afrique. Les Africains doivent refuser de se laisser endormir par des rendez-vous comme les CoP. Il est temps pour le continent de prendre ses responsabilités et de refuser de se laisser duper.

L'Afrique doit avoir une position claire, centrée sur l'intérêt supérieur des populations. Les grandes puissances ont suffisamment démontré leur égoïsme.

T.B.

DÉSENCLAVEMENT DES ZONES RURALES : Début imminent des travaux de construction de 21 ponts

Le gouvernement togolais a annoncé en fin de semaine dernière lors du Conseil des ministres, le démarrage imminent des travaux de construction de 21 ponts dans le cadre de sa politique de désenclavement des zones rurales.

Selon le ministre du désenclavement et des pistes rurales, Kanfine Issa Tchede, qui a présenté le projet au cours de cette rencontre de l'exécutif, des discussions sont déjà entreprises avec des sociétés spécialisées dans la construction des ouvrages de franchissement de type de pont métallique modulable. Ces échanges « ont abouti à l'identification de 21 ponts modulaires mixtes acier-béton de type uni-bridge, à

construire dans les 5 régions du pays », a indiqué l'officiel.

Ces travaux, à terme, devraient faciliter aux populations rurales bénéficiaires, l'accès aux services socio-économiques de base, et l'écoulement de leurs produits agricoles.

Ce projet de construction de 21 ponts dans les 5 régions économiques du Togo a déjà reçu l'appui financier de la France avec une enveloppe de 78 millions d'euros, soit

plus de 50 milliards FCFA. L'accord de financement a été signé en juin dernier entre le ministre togolais de l'économie et des finances, Sani Yaya, et l'ambassadeur de France au Togo, Augustin Favereau.

Cette enveloppe vient s'ajouter à une autre de 30 millions d'euros, soit près de 20 milliards FCFA de la Team Europe, destinée au financement partiel du Programme d'Appui aux Pistes Rurales (PAPR II).

Cette initiative, présentée par le ministre du désenclavement et des pistes rurales, s'inscrit dans le cadre du programme prioritaire de désenclavement et d'aménagement des

pistes rurales de la feuille de route 2020-2025.

Le gouvernement togolais, soucieux d'accélérer le développement économique et social des localités concernées, a placé le programme de désenclavement au cœur de ses priorités. Afin de répondre à cet impératif, des solutions techniques innovantes ont été explorées, en particulier pour la construction d'ouvrages de franchissement majeurs.

Le ministère du désenclavement et des pistes rurales (MDPR) a engagé des discussions fructueuses avec des entreprises spécialisées dans la construction de ponts métalliques

modulables. Ces échanges ont abouti à l'identification de 21 ponts modulaires mixtes acier-béton de type uni-bridge, destinés à être érigés dans les cinq régions du Sénégal.

Cette initiative ambitieuse démontre l'engagement du gouvernement sénégalais à moderniser les infrastructures de transport, favorisant ainsi la connectivité et le développement socio-économique des régions du pays. Les ponts modulaires joueront un rôle crucial dans l'amélioration de l'accessibilité et la facilitation des échanges entre les différentes localités.

SERVICES DE GARDE DES ENFANTS DE 0 À 3 Validation du rapport de l'étude de faisabilité sur les besoins

Le rapport de l'étude de faisabilité sur les besoins, services et pratiques dans le domaine de la petite enfance a été présenté et validé ce lundi 27 novembre 2023 à Lomé. Les travaux de la rencontre ont été ouverts par Mèhèza Bali, l'Inspectrice de l'éducation, représentant le ministre des Enseignements primaire, secondaire et technique, Pr Dodzi Kokoroko

L'étude diligentée par l'Association française Planète Enfants et Développement (PE&D) de Mars à Juin 2022 dans le Grand Lomé s'inscrit dans le cadre de son projet « Investir pour la petite enfance ». L'étude a permis d'identifier plusieurs besoins notamment en termes d'accès mais aussi de qualité sur les jardins d'enfants et au niveau des services de crèche. L'étude ressort la nécessité d'augmenter tous ces besoins pour répondre aux besoins de garde des parents. Cette enquête a pris en compte la

notion de demande et de pratiques qui sont en cours dans le domaine de la petite enfance. Il y ressort que l'offre est immense mais insuffisante. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, le taux de couverture au préscolaire était de 43,4% dans la région éducative Grand Lomé, zone d'étude, occupant ainsi la 4^{ème} place au plan national. 60 % des parents interrogés pensent que les structures de prise en charge de la petite enfance ne sont pas suffisantes.

«Les besoins sont les services de garde des enfants de 0 à 3 ans

pour que les parents puissent aller travailler en confiant les enfants aux personnes qualifiées. Au niveau du préscolaire, il y a des besoins de renforcer l'accès et la qualité notamment la création des jeux, histoire de permettre aux enfants à apprendre à travers les jeux», a expliqué ADJOKE Essossinam, le Consultant.

Dans son discours d'ouverture, l'Inspectrice de l'éducation a indiqué que le gouvernement a accompli d'énormes progrès à travers la construction de nouvelles infrastructures du préscolaire avec l'appui des partenaires technique et financiee.

Après cette validation, nous allons échanger avec le gouvernement sur l'expertise des besoins et voir comment on peut faire des projets.

L'autre chose est de beaucoup de faire connaître sur le sol togolais en proposant des outils et méthodologies pouvant aider le Togo.

Pour elle grâce à ces efforts conjugués, le Togo a enregistré un accroissement du TBS au préscolaire ces six (6) dernières années passant de 37% à plus de 45% entre 2016-2017 et 1021-2022, avec un accroissement annuel des effectifs du préscolaire d'environ 10%.

Aussi, la politique de recrutement de nouveaux enseignants du public a-t-elle permis d'augmenter l'effectif des éducatrices et éducateurs. En termes de qualité de l'enseignement au préscolaire, deux (2) des six (6) écoles normales de formation des professeurs d'écoles dont dispose

le Togo sont dédiées au préscolaire. Par ailleurs, l'effectif du personnel d'encadrement a augmenté, grâce à la formation de nouveaux inspecteurs et conseillers pédagogiques au nombre de 348 au total.

En effet, la période allant de 0 à 8 ans est très déterminante dans le développement de l'enfant tant sur le plan de sa santé physique que sur celui de son développement moteur, socio-émotionnel, cognitif et langagier.

La croissance rapide et extensive du développement cérébral de l'enfant à cette période le rend plus actif et très sensible aux influences physiologiques et sociales de son environne-

Suite à la page 7

SITUATION SÉCURITAIRE DANS LE NORD

31 morts dans les attaques terroristes en 2023

C'est le bilan officiel communiqué par le ministre de la sécurité et de la protection civile, Colonel Calixte Madjoulba lors du conseil des ministres du 25 novembre 2023 en présence du président Faure Gnassingbé.

Selon le communiqué du conseil des ministres, la situation sécuritaire sur le plan national est tributaire du contexte régional fortement marqué par la persistance du terrorisme et de l'extrémisme violent et la volonté manifeste des groupes armés d'étendre leur zone d'influence au-delà du Sahel notamment vers les pays du golfe de Guinée.

On note depuis 2016 l'intensification et la multiplication des attaques dans plusieurs pays. Au Togo, la première attaque terroriste à Sanloaga dans la préfecture de Kpendjal en novembre 2021, a été suivie de plusieurs incursions et incidents dans la région des

savanes.

Au cours de cette année 2023, notre pays a connu une (01) attaque par embuscade, onze (11) accrochages avec les groupes armés terroristes, neuf (09) explosions d'engins explosifs improvisés, et vingt (20) découvertes et neutralisation d'engins explosifs improvisés. Durant la même période, nous déplorons trente et un mort (31), dont onze (11) civils, vingt-neuf (29) blessés et trois (03) disparus.

Ainsi, notre pays a, le 23 novembre 2023, renforcé le cadre réglementaire de mise en œuvre du programme d'urgence de renforcement



de la résilience et de la sécurité des communautés, qui permettra d'étendre à l'ensemble du territoire national l'approche globale et holistique précédemment mise en œuvre dans la région des savanes.

8 morts dans une attaque terroriste à Blamonga (Kpendjal)

Le Togo avait été frappé par une attaque terroriste dans la nuit du jeudi à vendredi 14-15 juillet 2022. C'était dans le village de Blamonga (préfec-

ture de Kpendjal) ayant occasionné huit morts selon les premières informations.

L'attaque dont la nature terroriste était « confirmée » est la troisième du genre perpétrée en moins de six (6) mois dans la région des savanes placée en état d'urgence sécuritaire par le gouvernement.

Jeudi 14 juillet, les Forces armées togolaises avaient présenté des excuses publiques pour avoir tué par « erreur » des jeunes hommes,

confondus à une colonne de djihadistes dans la nuit du 9 au 10 juillet 2022 par un drone dans la localité de Margba.

« Ce drame est survenu sur fond de renseignements concordants faisant état de menaces d'infiltrations de bandes armées désireuses de mener des attaques terroristes contre des localités dans la zone au nord de Dapaong. Face à l'imminence du danger, et déterminé à parer à toute action hostile pouvant mettre en péril les populations, le commandement de l'Opération Koundjoaré a renforcé la surveillance et le contrôle terrestres et aériens de la zone indiquée. C'est au cours de ces opérations qu'un aéronef en patrouille nocturne a pris malencontreusement pour cible un groupe de personnes qu'il a confondu à une colonne de djihadistes en mouvement », indiquait un communiqué signé du chef d'Etat major, général Dadjia Mangawawè.

Suite de la page 6



ment. Dès lors, une prise en charge holistique et appropriée de l'enfant dès son plus jeune âge est bénéfique pour lui-même et pour l'ensemble de la société.

L'étude a identifié les domaines d'interventions ainsi que les actions à mener en vue d'accompagner le gouvernement togolais dans la réalisation du bien-être de la petite enfance du Togo.

Présente également à cette rencontre, la Représentante pays de PE&D, Pauline Nakanabo/ Ducreux a précisé que l'étude sera très utile au gouvernement togolais.

A l'issue de cette étude, plusieurs recommandations ont été formulées aussi bien à l'endroit du gouvernement que le PE&D. A l'endroit du Togo, l'étude recommande entre autres amener toutes les communes à intégrer le développement de la petite enfance dans leurs Plans de Développement Communaux (PDC) et en mettant en place des crèches publiques, renforcer les mécanismes de décentralisation en confiant davantage de responsabilités et de ressources aux mairies pour le développement de la petite enfance., opérationnaliser la réforme de création de deux (2) Ecoles normales d'instituteurs (ENI) dédiées à la formation des éducatrices et éducateurs du préscolaire avec un niveau d'entrée de Baccalauréat pendant 2 ans.

A l'endroit du PE&D, l'étude recommande qu'elle appuie la mise en place d'infrastructures et équipements adéquats en faveur des enfants de 0 à 6 ans, contribue au renforcement des capacités des édu-

catrices et éducateurs au niveau des crèches, des garderies et des jardins d'enfants pour une prise en charge holistique de la petite enfance, accompagne l'entrepreneuriat des parents surtout des femmes pour l'amélioration des revenus en faveur de la prise en charge de la petite enfance, renforcer la communication pour un changement de comportement (l'éducation parentale) afin de favoriser la participation équitable des pères et des mères dans les soins et l'éducation à donner aux enfants de 0 à 6 ans et éteindre les interventions à d'autres régions du pays dont certaines sont en plus grande précarité en matière de prise en charge de la petite enfance.

Cet atelier a été suivi de deux jours de partages d'expériences sur le préscolaire et la prime enfance entre les acteurs intervenant dans le domaine de la petite enfance du Burkina-Faso, du Bénin et du Togo. PED est une association française créée en 1964. Sa mission est d'offrir aux enfants vulnérables des services de protection, de santé, d'éducation, d'insertion et d'accompagnement familial. Le Togo a été retenu et devient le 5^e pays pour la diversification des activités de cette association au regard de sa proximité géographique et des similitudes des contextes avec le Burkina Faso, l'une des zones d'intervention. Elle travaille sur trois axes «Petite enfance», «Protection et résilience» et «Insertion professionnelle». Au Burkina Faso où elle intervient beaucoup plus, elle y a construit douze (12) centres d'éveil et d'éducation du jeune enfant.

HÉBERGEMENT :

Le Ministère de la Culture lance une Interface pour faciliter la gestion d'événements touristiques

Dans le cadre de la promotion du tourisme par les canaux de visibilité, notamment numériques, le ministère de la Culture et du tourisme, a lancé, le 21 novembre dernier à Lomé, la phase pilote de la plateforme numérique de réservations de l'hébergement.

Le Togo a fait le choix d'axer sa stratégie de tourisme sur plusieurs piliers dont le tourisme d'affaires. Il y a quelques semaines, Lomé a abrité des rencontres internationales à l'instar du Sommet de l'Industrie financière en Afrique (Afis) 2023, qui a réuni quelque 900 participants.

Une vue des officiels lors de la cérémonie de lancement...

Ainsi, pour faciliter l'organisation de tels événements, en matière d'hébergement, le ministère de la Culture et du tourisme, en collaboration avec le ministère de l'Économie numérique, par le biais de l'Agence Togo Digitale (Atd), a initié un projet numérique pour le développement d'un site web pour faciliter la

gestion d'événements touristiques. Cette plateforme digitale complète va prendre en compte les systèmes d'information des hôtels, la plateforme d'immigration, une interface utilisateur multilingue, la gestion des inscriptions, les réservations, les annulations ou les remboursements, entre autres.

Interface de référence en termes d'hébergement pour les grands événements, selon le ministre Pierre Gbényo Lamadokou, cette interface va permettre de « gérer au mieux l'affectation des chambres d'hôtels aux différents participants à nos événements ».

Ainsi, les visiteurs pourront, depuis leur pays de résidence, « consulter les disponibilités de chambres, réserver selon leur convenance et même

procéder au règlement en ligne ». Le ministère de la Culture n'aura qu'à actualiser et consolider la capacité hôtelière disponible par rapport au nombre de participants attendus en temps réel. Il sera également du rôle du ministère de « s'assurer que les participants accèdent uniquement aux hôtels homologués en termes de standing pour préserver l'image de marque du Togo ».

In fine, la plateforme va permettre de réaliser une « enquête de satisfaction » auprès des participants des différents événements qui auront lieu au Togo.

La réalisation de ce projet de digitalisation de l'hébergement, signe du renforcement de la coopération entre les institutions nationales, est le couronnement d'un travail de longue date, qui permet de matérialiser ainsi la vision des plus hautes autorités du pays qui n'ont de cesse de faire du tourisme togolais, un levier de développement.

CETEF : 05 choses utiles à faire sur le site de la foire

La 18^e édition de la foire de toutes les opportunités bat son plein au CETEF de Lomé jusqu'au 03 décembre, avec des expositions, des concerts mémorables et quelques polémiques en toile de fond. Contrairement à ce que font la majorité des visiteurs, la FIL ce n'est pas que venir visiter les stands pour ensuite aller boire et manger. C'est une manifestation offre bien plus que des divertissements festifs.

On partage avec vous dans ce billet, cinq actions essentielles à entreprendre sur le site.

1. Visiter Togo Mall sur le site de la foire
Cette année, Togo Mall, le premier supermarché dédié aux produits locaux, a ouvert ses portes sur le site de la foire. Explorez cet espace offrant une variété de produits provenant de divers secteurs. Profitez-en pour acquérir des articles, notamment les t-shirts 100 % made in Togo, soutenant ainsi la production locale. Une excellente nouvelle : Togo Mall restera ouvert même après la

foire.

2. Réseauter avec les exposants et élargir son carnet d'adresses

La foire est bien plus qu'un lieu de divertissement ; elle offre des opportunités de développement commercial. Profitez de quelque 1000 exposants présents pour établir des contacts professionnels. Discutez de leurs produits ou services, posez des questions pertinentes et échangez vos coordonnées pour d'éventuelles collaborations futures.

Au-delà de ça, il faut noter que tout Lomé se retrouve sur le site surtout les week-ends. Si vous êtes célibataire, à défaut de nouer un nouveau partenariat, vous trouverez probablement un léger pain à griller (vous avez compris).

3. Faire un don de sang

Face à la croissance quotidienne des besoins

en transfusion sanguine au Togo, le CNTS est présent sur le site de la foire pour collecter des dons de sang et sauver des vies. Chaque goutte compte, alors n'hésitez pas à visiter leur stand dans le pavillon OTI et contribuer à cette noble cause.

4. Sonder les prix actuels des produits

Alors que la fin de l'année approche, profitez de l'occasion pour vérifier les prix des produits que vous souhaitez acquérir et effectuer vos achats. Cela vous permettra d'éviter le stress lié aux préparatifs des fêtes de fin d'année.

5. Immortaliser les moments particuliers

Capturez en photos les produits que vous achetez, partagez-les autour de vous pour inciter votre entourage à visiter le site. Filmez les moments marquants de votre visite, peut-être même en compagnie de personnalités publiques. Partagez votre expérience sur les RS pour établir des connexions avec d'autres participants, obtenir des informations en temps réel sur l'événement et attirer l'attention des exposants et des partenaires potentiels.

Togocom Sponsor Officiel

Retrouvez-nous à la 18ème Foire Internationale de Lomé

18ème
22 NOV
03 DEC
2023

FOIRE
INTERNATIONALE
DE LOME

Foire de toutes les opportunités



CETEF
TOGO-2000
CENTRE
TOGOLAIS DES
EXPOSITIONS
ET FOIRES

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom